

Transports scolaires



Les parents :

- Prennent les dispositions nécessaires afin que leur(s) enfant(s) arrive(nt), quelques minutes avant l'horaire indiqué, à l'arrêt du bus.
- Veillent à ce que leur(s) enfant(s) se comport(ent) correctement sur le chemin de l'arrêt du bus et dans le véhicule. Ils ne sont pas autorisés à monter dans le bus.
- Utilisent l'adresse e-mail **transports@enfance-jeunesse.ch** pour signaler, à la commission des transports scolaires, un problème ou poser une question.
- Expliquent à leur(s) enfant(s) le sens des engagements mentionnés dans cette charte, et se portent garants de leur compréhension et accord.

La commission des transports :

En font partie des représentants de Enfance & Jeunesse et de la direction des écoles

- Organise les transports scolaires.
- Délivre, gratuitement, un titre de transports aux élèves.
- Collabore avec les entreprises de transports et les accompagnatrices.
- Distribue la présente charte aux jeunes concernés.
- S'assure qu'une bonne explication de cette charte soit donnée en début d'année et rappelée régulièrement. La charte est également disponible sur le site internet **www.enfance-jeunesse.ch**
- Entretient la communication avec les parents en répondant, notamment, aux courriels adressés à l'adresse **transports@enfance-jeunesse.ch**
- Convoque les parents et leur enfant si ce dernier met, par son attitude, en danger ses camarades ou lui-même ou s'il se livre à des actes répréhensibles. Le jeune risque des sanctions, dont l'exclusion définitive, et dans les cas les plus graves, le dépôt d'une plainte au Tribunal des mineurs.
- Etablit une charte avec les chauffeurs et veille au respect de celle-ci.



Enfance & Jeunesse

Association intercommunale de Rolle et environs

Règlement et infos sur les transports scolaires disponibles sur les sites internet:

www.enfance-jeunesse.ch

www.eps-rolle.ch

www.isesame.ch

Charte

Pour les élèves de 1P à 6P

A l'arrêt du bus

- J'attends en retrait, l'arrêt du véhicule avant de m'avancer, sans courir, sans bousculer mes camarades, pour y monter.
- Je salue et respecte le chauffeur.
- Je voyage assis sur un siège et j'attache ma ceinture. Je laisse de la place à mes camarades et n'occupe pas les sièges avec mon sac d'école ou ma veste.
- J'ai droit à un bus propre et je ne le salis pas volontairement et je ne mets pas mes pieds sur les sièges des bus.
- Parce que cela pourrait être très dangereux, je n'utilise pas d'objets tels que ciseaux, cutters, sarbacanes, pétards, allumettes ou briquets, etc.
- Je ne joue pas avec une trottinette, un skate-board, un ballon, un bâton ou toutes choses qui pourraient être dangereuses dans le bus et déranger le chauffeur.
- J'ai le droit, comme mes camarades, de voyager tranquillement ; si on ne me laisse pas m'asseoir ou si on me fait du mal je peux le dire à ma maîtresse, à mes parents ou à l'accompagnatrice.
- J'attends que le bus soit arrivé à ma destination et qu'il soit arrêté avant de me lever, je sors tranquillement en disant au revoir et merci au conducteur.
- Je traverse la route seulement quand le bus est parti.
- L'accompagnatrice animatrice du Sésame est à ma disposition pour m'écouter, me conseiller et m'orienter.

L'accompagnatrice socioculturelle du Sésame pour les transports scolaires :

- Accompagne les jeunes dans le bus, afin de créer une relation de confiance et de s'assurer du bon respect des règles et du comportement adéquat des élèves.
- Accueille les jeunes lors de certaines attentes aux arrêts de bus. Elle est aussi présente lors des déplacements entre l'école et les arrêts de bus.
- Assure un tournus dans les bus du réseau de l'établissement scolaire.
- Intensifie sa présence dans certains bus, si la situation le demande.
- Ne prend aucune décision en ce qui concerne les éventuelles sanctions ou convocations, mais informe la commission des transports de tout débordement constaté ainsi que du non-respect de la présente charte.
- Collabore avec la commission des transports, les chauffeurs et les patrouilleurs (euses) scolaires.
- Reste disponible auprès des jeunes pour dialoguer et pour informer la commission des transports des difficultés rencontrées par les jeunes.

La commission des transports

Email : **transports@enfance-jeunesse.ch**

